



# Section Sportive Scolaire spécialité Voile

Préparé par : Masson Nicolas, Professeur EPS au collège Arthur Rimbaud

masson.rimbaud@gmail.com

Rentrée 2020

---

### Objectif

L'objectif de la Section Sportive Scolaire Voile est de permettre aux élèves pratiquant la Voile en club de bénéficier d'un accompagnement scolaire privilégié et d'ajouter un temps de pratique sur le temps scolaire.

En effet, l'activité voile est très chronophage et il est difficile de s'entraîner plus de deux fois par semaine. Le créneau de section sportive permet aux élèves de bénéficier d'un troisième entraînement, différent de l'entraînement club (support, mode de pratique, organisation didactique et objectifs pédagogiques). De plus, l'accompagnement scolaire est important car les élèves ayant une pratique compétitive le week-end peuvent avoir besoin d'une aide méthodologique ponctuelle ou régulière. Enfin, la pratique scolaire permet également d'avoir des objectifs dans les différents domaines d'apprentissages et notamment dans le Domaine 3 du livret de compétence.

Ce dispositif s'adresse donc à des élèves voulant s'engager dans un projet sportif ambitieux qu'ils veulent coupler avec leur projet scolaire.

### Buts

- Avoir des élèves impliqués dans leur scolarité (résultats scolaires, délégués, action cvc).
- Avoir des élèves impliqués dans le projet sportif scolaire (compétition UNSS voile mais aussi d'autres activités proposées).
- Avoir des élèves impliqués dans un projet sportif individualisé ambitieux sur le plan fédéral.
- Avoir des élèves impliqués dans un projet de formation et d'orientation concret.

### Contour du projet

Le projet s'appuie sur un partenariat fort avec le Club de Voile de Saint Aubin Elbeuf (CVSAE). En effet cette structure très professionnelle sur le plan de l'encadrement sportif et scolaire est un acteur important de la vie associative et sportive locale. De plus, au plan national et même international, les résultats des sportifs du CVSAE sont excellents et font du club un acteur reconnu sur le plan sportif fédéral. Le partenariat entre le collège Arthur Rimbaud et le CVSAE apparaît comme une référence, tant au plan des résultats sportifs que scolaires.

La projet s'articule autour d'une pratique conjointe et complémentaire permettant une forte intégration de tous les acteurs de l'éducation des élèves. Des parents aux entraîneurs, en passant par l'équipe éducative du collège et les élus de la commune, un engagement fort est pris autour de ce projet:

- Mise à disposition du matériel du club (bateaux).
  - Mise à disposition ponctuelles des différents cadres du club.
  - Participation financière aux championnats sportifs scolaires de la part de la mairie de Saint Aubin lès Elbeuf et du collège.
  - Mise à disposition de moyens horaire de la part du collège.
  - Organisation des emplois du temps des élèves par la direction du collège.
  - Suivi individualisé des élèves et communication avec les parents.
  - Engagement des parents dans le projet (participation active et bénévole dans la vie du club).
  - Engagement financier des parents à fournir le matériel personnel nécessaire (tenue spécifique).
-

## PRINCIPES DE RECRUTEMENT

### Recrutement des élèves en Section Sportive Scolaire Voile

Le recrutement des élèves en SSSV au collège Arthur Rimbaud doit respecter des principes établis. Ceux-ci sont hiérarchisés et doivent permettre d'avoir un minimum de 8 élèves et un maximum de 12 élèves au vu des spécificités de l'activité. Ce recrutement peut donner lieu à une dérogation et est donc ouvert à des élèves extérieurs à la carte scolaire habituelle de recrutement du collège.

Éléments pris en compte		
Voile	Scolarité	Style de vie
Adhérent au CVSAE	Investissement et résultats scolaires	Désir de spécialisation sportive
Pratique compétitive	Capacité à avoir une activité en plus de sa scolarité.	Pratique physique compétitive antérieure
Pratique antérieure de la voile		Pratique physique antérieure

De plus, le cahier des charges et les conditions de participation aux compétitions sportives scolaires nécessitent une mixité des genres. Une attention particulière est accordée à la pratique sportive féminine (politique de la fédération française de voile et de l'UNSS) mais le recrutement doit prendre en compte la recherche d'un équilibre entre le nombre de filles et de garçons.

---

## PROGRESSION VISÉE

### Progression planifiée par année scolaire

Malgré une hétérogénéité théorique importante (groupe de la sixième à la troisième, vécu antérieur) des objectifs annuels minimums sont fixés.

	Objectifs de progression		
	Voile	Scolarité	Engagement dans le collège
<b>Sixième</b>	Gréer et maîtriser son bateau club.	S'adapter de manière efficace au rythme de l'enseignement au collège.	Participation à une activité éducative du collège.
<b>Cinquième</b>	Gréer plusieurs types de dériveurs. Maîtriser son bateau club. Utiliser un catamaran.	Avoir une attitude face au travail au minimum qualifiée d'encourageante par l'équipe enseignante.	S'engager dans la vie de sa classe (candidature aux élections de délégués par exemple).
<b>Quatrième</b>	Gréer plusieurs types de bateaux (dériveurs, catamaran, habitable). Maîtriser son bateau club et un catamaran. Utiliser un habitable.	Adopter une attitude autonome face à son travail scolaire.	S'engager dans la vie du collège (responsabilisations, CVC...).
<b>Troisième</b>	Coordonner le gréement de plusieurs types de bateaux. Maîtriser plusieurs types de bateaux.	Avoir une attitude engagée vers l'obtention de son DNB.	Avoir une démarche de réflexion concrète concernant son orientation.

Voile:

Par maîtrise d'un bateau nous entendons son utilisation en régate compétitive. Par utilisation d'un bateau nous entendons une capacité à utiliser un bateau à différents allures.

Scolarité:

Il nous semble également très important que l'activité sportive soit un complément à un travail scolaire de qualité. Les élèves peuvent évidemment rencontrer des difficultés mais ils doivent de toutes les manières se donner les moyens de faire le mieux possible.

Engagement dans le collège:

Il est primordial pour les élèves d'avoir un engagement exemplaire, dans la vie associative au sein de l'AS du collège ou dans leur club, mais aussi dans la vie du collège. La participation à la section sportive doit être perçue comme une chance et un retour doit être apporté dans la vie du collège (dans la mesure des moyens de chacun).

---